



Scrutin :
du 27 novembre
au 10 décembre
2018

Ouvert
aux actuels et
anciens salariés,
aux pensionnés
du groupe EDF
porteurs de parts
du fonds Actions
dans le Plan
Epargne Groupe
EDF.

**« Prenez
votre place
au Conseil de
Surveillance
du fonds
Actions EDF
Votez pour les
candidats pré-
sentés par la
FNME CGT ! »**

Election des membres du Conseil de Surveillance du Fonds Commun de Placement Actions EDF

Donnez du sens à vos actions, votez CGT !

Les missions du Conseil de Surveillance :

Le Conseil de Surveillance « Actions EDF » représente les 79 029 salariés et anciens salariés-actionnaires d'EDF, il défend leurs intérêts et peut agir en leur nom.

Le Conseil de Surveillance représente les porteurs de parts lors de l'Assemblée Générale d'actionnaires EDF et exerce leur droit de vote pour un peu plus de 30 millions d'actions.

Il pose des questions et présente des résolutions en Assemblée Générale.

Il se prononce sur la gestion du fonds exercée par le gérant, examine les comptes annuels.

Il peut décider de la fusion des compartiments existants et de la création de nouveaux fonds.

Devant ces missions, chacun comprend l'importance d'être représenté par des salariés mandatés par la FNME CGT.

Bilan de 13 années de cotation de l'action EDF

Le 21 novembre 2005, l'action EDF était mise sur le marché boursier à un prix de 32 €. La Direction EDF avait mis des moyens considérables en matière de communication et d'aides financières pour faciliter l'achat des actions EDF par les salariés. Les agents ont souscrit en masse en bénéficiant d'une décote, d'un abondement et d'actions gratuites.

Treize ans après, le constat est amer !

Ces avantages perçus à la souscription par les salariés-actionnaires ne compensent pas les moins-values du placement dans l'action EDF. Le cours de l'action a été divisé par trois. En revanche, le montant des jetons de présence des administrateurs EDF a été multiplié par 5.

Dans le même temps, EDF annonce des fermetures de site de distribution, de commercialisation et de production entraînant la suppression de milliers d'emplois. Les agents doivent supporter un gel des salaires et leurs conditions de travail se dégradent. Dès le début, la CGT avait tiré la sonnette d'alarme en précisant que l'activité de l'entreprise répondant aux missions de service public de l'électricité, qui passe de la production à la distribution, n'est pas compatible avec les exigences du marché boursier.

**L'électricité doit répondre à l'intérêt général
et n'est pas une marchandise comme les autres !**



La FNME CGT propose un autre mode de gestion

Dans le prolongement de leurs mandats, vos élus CGT s'inscrivent résolument dans une démarche socialement responsable. Ils agissent pour :

- la pérennité de l'entreprise
- une politique industrielle performante et créatrice d'emplois
- le maintien et le développement du service public
- une juste rétribution des salariés et des actionnaires
- le développement d'une politique sociale ambitieuse

La FNME CGT demande au gouvernement de prendre les décisions politiques pour préserver le service public de l'électricité en France

Aujourd'hui, la situation d'EDF ne dépend pas du contexte économique, mais bien des décisions politiques prises par les gouvernements successifs et les dirigeants d'EDF, depuis la mise en place de la déréglementation du secteur de l'énergie en 1996.

Ce qui génère des conséquences catastrophiques pour l'entreprise : la situation financière alarmante, les filialisations et externalisations d'activités, mise en concurrence des concessions hydrauliques, fermeture des sites de production charbon, développement des énergies renouvelables avec des salariés hors statut des Industries Électriques et Gazières, précarisation de l'emploi ainsi que des suppressions de milliers d'emplois dans de nombreux domaines d'activités en sont des exemples.

La FNME CGT demande aux autorités de renoncer à la déréglementation du secteur de l'électricité afin de retrouver un service public de qualité qui préserve les emplois à EDF et les intérêts des usagers.

La FNME CGT alerte et agit

Sur la politique de versement du dividende, nous constatons que le niveau de versement est beaucoup trop élevé, cette situation accroît la dette et réduit les capacités d'investissement du groupe.

Nous agissons chaque année pour faire baisser le niveau de dividende versé.

La FNME CGT alerte et agit afin de contrer certaines décisions de l'Etat actionnaire qui vont à l'encontre des intérêts du groupe EDF et de ses salariés (fermeture de Fessenheim, libéralisation du marché de l'électricité, remise en cause des concessions hydrauliques, ...).

Les attentes des salariés porteurs de parts du Fonds Actions EDF

Ils ont des attentes différentes par rapport aux actionnaires extérieurs au groupe.

Les salariés, par exemple, ne sont pas favorables au surendettement de l'entreprise afin de garantir le versement de dividendes !

Ils sont animés par le souci de long terme, donc de la pérennité de l'entreprise, de la défense du service public, des nécessaires niveaux élevés d'investissement industriel du groupe, sans oublier les marges de manœuvre nécessaires pour une politique sociale ambitieuse, garante de l'efficacité du groupe.

Des représentants proches de vous

Nos candidats sont issus de plusieurs entreprises du groupe et répartis sur l'ensemble du territoire national.

Vos représentants FNME CGT travaillent pour défendre vos intérêts.

Vos élus au Conseil de Surveillance du fonds Actions EDF sont joignables et disponibles tout au long de leur mandat pour toutes remarques et interrogations que vous pouvez formuler.

Contacts : ghislaine.roux@enedis.fr - eric.ramond@edf.fr

**Prenez votre place au Conseil de Surveillance du fonds Actions EDF
Votez pour les candidats présentés par la FNME CGT !**